



Révision des comptes 2022

16 février 2023

En l'absence d'un membre du CA, Bernard BERNARD, Jean-Claude BERGER et Marie-Blanche BAYON ont passé en revue les comptes de l'association.

Ils rappellent qu'ils n'ont pas la formation ni les compétences d'un commissaire aux comptes.

De cette revue il ressort que :

- Le fond de solidarité dépasse 100 k€. Une réflexion sur son utilisation, notamment avec la Fondation Insa, paraît souhaitable.
- La limitation convenue à 25 € des remboursements de repas n'est pas systématiquement respectée. En cas de dépassement autorisé le motif devrait être précisé.
- Les tarifs de location de salle par Insa Lyon paraissent bien élevés. Une négociation avec l'Ecole mérite d'être conduite.
- Une demande de précisions par l'Administration fiscale a été bien traitée avec le cabinet comptable, confirmant la bonne gestion de l'Association.
- Si le résultat opérationnel couvre juste les charges fiscales, les produits financiers dopent le résultat net grâce à une politique de placement bénéfique.

En conclusion, ALUMNI INSA LYON est fort bien gérée sur le plan comptable.

Nos remerciements à Cathy Monnet pour sa rigueur et sa disponibilité.